

STAGE. L'AVENIR DE L'AGRICULTURE MARAÎCHÈRE DU MARAIS AUDOMAROIS : QU'EN PENSENT LES AGRICULTEURS ?

Contexte

La présence d'une agriculture maraîchère active est un aspect essentiel de l'identité du marais audomarois. La contribution de l'activité maraîchère à la genèse et à l'évolution des paysages a contribué à la reconnaissance du marais audomarois au titre de Réserve de Biosphère par l'UNESCO.

Toutefois, en moins de 50 ans, le nombre des maraîchers en activité est passé de 300 à moins de 30 en 2018. Sur la même période, les surfaces cultivées en maraichage ont été réduites de près de la moitié, sans que la production ait sensiblement diminué grâce à l'intensification et l'adaptation des pratiques. L'évolution de cette agriculture est un facteur déterminant de l'avenir du Marais Audomarois pour les prochaines décennies.

Dans le cadre d'une **analyse prospective de l'avenir du Marais**, nous proposons un stage destiné à recueillir et analyser la vision des maraîchers sur leur avenir et les conditions de leur activité. Des entretiens seront à prévoir également avec les acteurs en amont et en aval de la production maraîchère (coopératives, organismes de conseils, filières de commercialisation).

Plusieurs questions sont soulevées :

- Comment les maraîchers perçoivent et analysent l'histoire récente de leur activité ?
- Comment conçoivent-ils l'avenir de leur activité et de leur propre exploitation ?
- Quelles sont les freins et leviers au maintien et à la dynamisation d'une activité maraîchère sur le marais audomarois ?

Profil du stagiaire

Un étudiant/étudiante en sociologie, géographie, agriculture, aménagement des territoires, niveau master 1 ou master 2. Bonnes connaissances des méthodologies d'enquêtes qualitatives et du traitement des données. Intérêt pour les questions ayant trait à la sociologie et l'anthropologie du monde rural et des enjeux environnementaux associés. La connaissance de l'organisation des filières agricoles et de la conduite des cultures maraîchères serait un plus. Autonomie dans le travail, permis B exigé.

Mission

- Réalisation d'une enquête de terrain de type qualitative (entretiens monographiques et semi-directifs) auprès d'un échantillon de maraîchers et d'acteurs impliqués dans la filière maraîchère. Il s'agit d'interroger les agriculteurs sur leur parcours de vie et leur parcours professionnel au sein de marais, ainsi que sur leurs appréhensions de l'évolution de la profession agricole, dans un contexte de crise économique et environnementale.
- Analyse bibliographique sur le marais et l'activité maraîchère du marais audomarois depuis les années 1950. Evaluation des recommandations faites par les différents auteurs et leur prise en compte par le territoire et/ou les producteurs. Analyse de ces recommandations dans le contexte de chacune des époques où ils ont été produits. Analyse de l'évolution du territoire, de la population maraîchère et de la production sur la période 1950-2019.

Le stagiaire devra réaliser au minimum 15 entretiens approfondis avec des maraîchers et acteurs de la filière maraîchère, éventuellement complétés par des entretiens avec des élus ou gestionnaires. Il sera également chargé d'analyser les discours recueillis et de rédiger un document de synthèse permettant une meilleure compréhension de la situation locale (évolution de la profession d'agriculteur et devenir du marais audomarois).

Livrables

Un mémoire de recherche (à destination de la formation universitaire de l'étudiant), un rapport d'étude pour les commanditaires (CAPSO, Conseil Scientifique du Marais Audomarois – Réserve de Biosphère – PNR Caps et Marais d'Opale), une courte synthèse de 4 pages résumant la problématique la méthodologie utilisée et les résultats obtenus, en vue de publication.

Calendrier

Un stage de six mois minimum à temps complet, à partir de février 2019 : 4 mois de missions de terrains (passation des entretiens) et 2 mois d'analyse des données et de rédaction du rapport d'études.

Modalité de stage

- Durée de stage : 6 mois minimum et gratification salariale selon la grille en vigueur
- Lieu stage : Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer
- Convention de stage entre Université et CAPSO
- Mise à disposition de vélo et voiture de service dans le cadre de l'étude
- Retranscription des entretiens par prestation externe si besoin (CAPSO)

Comité de suivi du stage

- Président du Conseil Scientifique de la RBMA et les membres du CS volontaires
- Référent universitaire de l'étudiant
- Coordinateur de la RBMA
- Chargé de mission agriculture-marais de la CAPSO
- Directeur du pôle légumes / chambre d'agriculture
- Et toute autre personne nécessaire à la bonne réalisation de l'étude

Candidature et lettre de motivation à adresser avant le 11 décembre 2018 à : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer – 2 rue Albert Camus – CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX. Envoi par courrier ou par mail à l'adresse : s.flouret@ca-pso.fr

